

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

# Achères aujourd'hui

JANVIER 2010 | N°6

LIRE L'ENQUÊTE pages 10 → 13

## OUVRIR LA RUE À TOUS

### PRENONS DATE

Les grands rendez-vous de l'année 2010 → **2 à 3**

### TOUTE LA VILLE EN PARLE

Rencontres d'automne → **4**  
Grippe A/H1N1 → **5**  
CCAS, projet Alzheimer → **6**  
Empoisonnement → **7**

### QUARTIERS LIBRES

Centre-ville et Rocourt → **8**  
Animations de Noël → **9**

### LE CONSEIL MUNICIPAL

→ **14**

### OXYGÈNE

L'actualité sportive et culturelle → **16 à 19**

### À VOTRE SERVICE

→ **20 à 22**

### MÉMOIRE

→ **23**

Retrouvez votre magazine sur [www.mairie-acheres78.fr](http://www.mairie-acheres78.fr)

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS

## À ACHÈRES EN 2010 QUELQUES DATES

Chaque année la Ville propose divers événements sportifs, culturels et festifs dont quelques-uns sont cités ci-dessous, une liste loin d'être exhaustive au vu de la richesse des manifestations organisées par les différentes structures municipales. N'oublions pas les inaugurations et commémorations ainsi que les ouvertures tant attendues des nouveaux projets d'Achères.

► **18 janvier** : Ouverture de la Crèche multi-accueil Lucie-Aubrac.

► **Mars** : Ouverture de l'épicerie sociale.

► **4 avril** : Concert de Jacques Higelin au Sax.

► **22/23 mai** : Fête de la Pentecôte au centre-ville.

► **Juin** : Fête de l'Amitié au parc forestier.

► **Juin** : 14<sup>e</sup> Foulées achéroises.

► **Printemps** : À la bibliothèque : conférences et expositions autour de l'astronomie, planétarium proposées par l'association Orionis.



Crèche multi-accueil Lucie-Aubrac



Épicerie sociale



Concert de Jacques Higelin



Fête de la Pentecôte



Achères Plage

# -VOUS DE L'ANNÉE 2010



Foulées achéroises



Fête de l'Amitié



Conférences et expositions autour de l'astronomie par l'association Orionis à la bibliothèque.



## LE MOT DU MAIRE



Alors que s'achève la première décennie du troisième millénaire, j'aurais préféré vous souhaiter des vœux de début d'année dans des conditions meilleures. Or la crise que nous subissons nous touche tous dans notre quotidien.

Crise de l'emploi et du logement, difficultés pour les jeunes et les personnes démunies, pouvoir d'achat en berne, donc difficultés pour les commerçants, ralentissement de l'économie qui met les entreprises présentes sur notre territoire, en difficulté. En outre, le flou autour de la taxe professionnelle rend imprévisibles les capacités des collectivités à investir et à maintenir l'emploi ou les services à la population.

Mais à Achères, nous avons la capacité de résister et de mobiliser les énergies nécessaires. Dès ce mois de janvier, nous allons ouvrir une nouvelle crèche, place de la Gare. En avril, ce sera le tour de l'Épicerie sociale puis nous lancerons les travaux à l'école St-Exupéry. Le chantier avenue Stalingrad va démarrer, prolongeant ainsi notre offre de logements et de commerces aux Achérois tout en embellissant notre ville. Nous poursuivrons nos engagements concernant l'offre culturelle et sportive auprès de toute la vie associative. Nous démultiplierons nos initiatives en direction de la petite enfance et la jeunesse sans jamais oublier nos aînés. Il en va de même pour le trop grand nombre de demandeurs d'emploi sur notre commune.

Nous allons résister ensemble à la traversée éventuelle de la plaine par l'A104 et à toutes les tentatives de nous imposer ce que nous ne voulons pas. Nous avons fait d'Achères Plage la plus belle station estivale des Yvelines et cela va continuer en 2010 tout comme nos nombreuses fêtes qui renforcent nos liens.

Alors, bonne année 2010 et continuons ensemble.



Alain Outreman.

EN BREF

**BRAVO NAWAL !**

Le Conseil général des Yvelines a mis en place la Bourse au Mérite. Ces bourses d'étude de 2000 € sont attribuées aux Yvelinois scolarisés en Zone d'Éducation Prioritaire ou dont la famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu et qui ont obtenu une mention "très bien" au BAC.

Une Achéroise, Nawal Nassiri, titulaire de la prestigieuse mention lors du bac 2009, a donc pu bénéficier de cette Bourse au Mérite. La jeune et discrète étudiante est désormais en "prépa" de sciences éco. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent... •

PLAINE

**ENJEUX D'AVENIR, AVENIR EN JEU**



**Anticiper plutôt que d'être mis devant le fait accompli. C'est toute la question qui concerne la Plaine d'Achères et qui a été soumise au public le 10 décembre dernier lors de la 3<sup>e</sup> Rencontre d'automne au Sax.**

Avant d'évoquer le devenir de la plaine, Alain Outreman a rappelé les conditions historiques qui ont fait sa spécificité. Durant un siècle, elle fut accaparée par l'épandage des eaux usées au nom de l'intérêt supérieur de la capitale. Préserva-t-elle ainsi son capital foncier ? Même pas ! Au tournant du millénaire, le PPRI la déclara à plus de 80% inondable donc inconstructible... sauf pour des "aménagements d'intérêts supérieurs" (régionaux, nationaux, voire plus...).

Les conditions de réalisation de ces projets (exploitation du sable, port multimodal, autoroute A 104, doublement du CD 30,

pont, activités de transformation...) formèrent les sujets centraux de cette soirée d'information. Les échéanciers évoqués s'étendent de 2010 (ouverture de carrières) jusqu'à 2050 (achèvement du port de 120 H), le démarrage des suivants dépendant de la réalisation des premiers. Des incohérences ont été pointées : le démantèlement du fret à la gare Grand-Cormier, la création d'un port multimodal ou la double traversée de la Seine vers Carrières, par dessus via un pont (CD 30) et par dessous via un tunnel.

Se mobiliser contre l'inacceptable, mais aussi composer et même tirer avantage de l'incontournable et des opportunités, voici l'option défendue par la municipalité et approuvée par la salle. Des inquiétudes se sont exprimées qu'il fallut parfois apaiser. "Non à un port multimodal aujourd'hui, ce n'est plus Gennevilliers ! C'est un espace aménagé, pilote en matière de développement durable", précisait Alain Outreman. Achères a déjà montré qu'elle savait tout aussi bien être force d'opposition (lignes haute tension, autoroute) que force de propositions (les berges, le Grand Cèdre, les Arches, Achères Plage...). Pour mieux faire valoir ses propositions, la ville a rejoint une centaine de communes dans le cadre de Paris Métropole (projet du Grand Paris), signé un protocole avec la Ville de Paris afin d'acquérir et maîtriser le maximum des terrains, demandé à trois cabinets d'urbanisme de mener une étude sur notre plaine.

ENSEIGNEMENT

**UNE RÉFORME DE L'ÉDUCATION ÉLABORÉE SANS CONCERTATION**



Corinne Lucadello, représentante de la FSU sur Achères et membre du SNUipp, explique les conséquences de la future réforme à la 1<sup>ère</sup> adjointe Rachel Derouault.

La formation des enseignants, actuellement en débat, suscite un refus catégorique des acteurs concernés. À l'occasion de la journée nationale de mobilisation, mardi 15 décembre, une délégation de la Fédération syndicale unitaire (FSU) a rencontré Rachel Derouault, 1<sup>ère</sup> adjointe à la Vie scolaire, afin de lui exposer la situation et d'informer le plus grand nombre sur les dangers d'une réforme imposée sans dialogue. Après les suppressions de postes annoncées, ce sont les conditions de formation et les modalités de recrutement des enseignants qui inquiètent la profession. Les orientations retenues par le gouvernement ne satisfont

GRIPPE A/H1 N1

# DE 6 MOIS À 106 ANS, LA VACCINATION C'EST À ACHÈRES !

**La Ville met gratuitement à disposition locaux et personnels pour le plan de vaccination organisé par le ministère de la santé.**

**D**epuis le 12 novembre, date d'ouverture nationale des centres de vaccination, les Achérois disposent sur place des deux types de lieux de vaccination voulus par la ministre de la Santé : un CVE (centre de vaccination pour les enfants de 6 mois à 6 ans et les femmes enceintes) et un CVA destiné aux adultes et enfants de plus de 6 ans. L'État a attribué aux Conseils généraux la gestion des CVE. Celui d'Achères, un des dix ouverts dans les Yvelines, accueille les jeunes enfants et futures mamans de 17 communes (de Crespières à Triel et de Chapet à Conflans). D'abord installé par le Conseil général à la PMI des Moutons, lieu peu adapté, il fut transféré, sur proposition de la Ville et à la satisfaction de tous, auprès du Centre de Vaccination pour Adultes dans la maison Marcel-Pagnol.

Si l'organisation sanitaire de la campagne de vaccination revient à l'État, la municipalité, outre les locaux et leur entretien, a mis à disposition deux agents chargés de l'accueil et du suivi administratif et un responsable, nécessaires au fonctionnement du CVA.

La préfecture, le cas échéant, peut solliciter des renforts au rectorat ou à l'Inspection académique. Gilles Launay, responsable municipal du site, nous précise : « L'attente dépasse rarement 30 minutes, sauf peut-être lors du pic d'affluence du 12 décembre (240 vaccinations). La fréquentation journalière tourne autour de 60 personnes les jeudis et 110 les samedis. »

INFOS + 01 39 49 76 00

[www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr)

[www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

[www.mairie-acheres78.fr](http://www.mairie-acheres78.fr)



pas la FSU, organisme majoritaire au sein de l'Éducation nationale regroupant une vingtaine de syndicats, qui déplore l'absence de concertation. Les nouvelles dispositions portent sur les concours de recrutement (il faut être titulaire d'un master ou niveau Bac+5 minimum), la mise en place de masters (+2 ans après la licence soit un cursus universitaire de 5 ans), l'organisation et le contenu de la 1<sup>re</sup> année après l'obtention du concours (responsabilité directe d'une classe). Ces mesures posent question aux opposants : les

lauréats au concours seront responsables d'une classe sans expérience préalable ni formation professionnelle ? Cantonnés à l'encadrement des stages, les IUFM sont-ils appelés à disparaître ? L'allongement de la durée d'études ne s'accompagne pas d'un réel soutien financier (quid des catégories sociales moins favorisées ?). Pour les opposants à la réforme, si le projet est adopté en l'état, la rentrée 2010 s'annonce d'ores et déjà difficile pour ne pas dire explosive.



La maison Marcel-Pagnol, à l'angle des rues du 8-Mai-1945 et Jean-Gabin, abrite les deux centres de vaccination achérois.

## HORAIRES DES CENTRES DE VACCINATION

27, rue du 8-Mai-1945, à l'angle de la rue Jean-Gabin.

### Pour les enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes (CVE)

→ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 17h30.



INFOS + 06 74 89 87 32

### Pour les adultes et enfants de + de 6 ans (CVA)

→ du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30. → le samedi de 9h à 19h30.

INFOS + 01 39 11 38 16 •

**EN BREF**

**INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES**

**ANNÉE  
2010/2011**

Par décision ministérielle, l'inscription scolaire doit impérativement être faite à la mairie du domicile :

- 1<sup>er</sup> temps → Prise de rendez-vous du 4 au 29 janvier 2010 auprès du Service Vie scolaire (8, rue Deschamps-Guérin 78260 Achères) ou par tél. au 01 39 79 64 36 ou 01 39 79 63 03.

- 2<sup>e</sup> temps → Accueil des familles (père ou mère de l'enfant) du 1<sup>er</sup> février au 29 mars 2010.

Lors du rendez-vous, veuillez vous présenter munis des pièces (originales) suivantes :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,

- carnet de santé de l'enfant (vaccins),

- justificatif de domicile de la famille (quittance EDF, téléphone...) [+ attestation d'hébergement (signature légalisée à l'état-civil) si famille hébergée],

- nom de l'employeur et adresse du lieu de travail,

- numéro de téléphone professionnel,

- numéro de téléphone fixe et/ou portable,

- carte d'allocations familiales (ou attestation),

- nom et numéro de téléphone d'une tierce personne (facultatif).

**8, rue Deschamps-Guérin 78260 Achères**

**01 39 79 64 36 ou 01 39 79 63 03.**

« FAUT PAS CHERCHER MIDI À ALZHEIMER ! »

**UN BONHEUR NE VIENT  
JAMAIS SEUL...**



Accompagnées, les femmes du groupe GLV sont venues en force recevoir leur récompense.

**Après avoir remporté un beau succès au Sax, en octobre dernier, avec la pièce de théâtre sur la maladie d'Alzheimer\*, le Centre communal d'action sociale (CCAS), par son action menée avec les femmes du groupe "Gardons le lien dans la ville", vient de recevoir, le 15 décembre, un prix de la Fondation Pfizer France récompensant ce projet original.**

**A** fin de financer cette action, Fouzia Yahia, employée au CCAS et chargée des actions collectives, a répondu, en août dernier, à l'appel à projets 'spécial Alzheimer' lancé par la Fondation Pfizer France en envoyant le dossier sans présumer de l'issue de sa démarche. La Fondation Pfizer France, placée sous l'égide de la Fondation de France, a pour objet le soutien d'actions d'éducation, de formation et d'information destinées à protéger le capital santé des citoyens. Cela fait 4 ans que cette fondation a instauré les prix "Apprenons la Santé" qui distinguent chaque année les collectivités locales qui font preuve d'innovation en terme de prévention, d'information sur la santé. Dix lauréats sur toute la France ont été récompensés pour des actions toutes

différentes et c'est dans ce cadre que le CCAS, par l'intermédiaire du groupe GLV, s'est vu décerner un prix d'une valeur de 5 000 €. « Notre projet a plu car il était original, porté par un groupe de femmes extérieures à la maladie, explique Fouzia. C'était la première fois que des mamans s'engageaient dans une telle action. Ce prix est aussi inattendu que valorisant, il va permettre de poursuivre l'action et pourquoi pas de programmer une nouvelle représentation ». Une récompense que les femmes achéroises sont venues chercher accompagnées de Jean-René Jugeau, adjoint à la citoyenneté, et de Anne Lind Perrucon, la metteur en scène.

\* Voir Achères Aujourd'hui N<sup>os</sup> 3 et 4

LA GAULE ACHÉROISE

## DES POISSONS PAR MILLIERS 1,5 TONNE MISE À L'EAU

**Glacial et venteux : ce 15 décembre il ne faisait pas un temps à mettre un pêcheur dehors.** Il ne fallut

pourtant pas plus d'une demie-heure à Camille Le Clou, le président de la Gaule achéroise, pour rassembler à l'étang des Souches les renforts nécessaires au transvasement de milliers de poissons livrés par la "pisciculture du Moulin de rouge". Délicatement sortis à l'épuisette de leurs conteneurs de transport puis portés en baquets par



quelques-uns de leurs futurs adversaires, les poissons firent rapidement connaissance avec leur nouveau cadre de vie : 16 500 m<sup>2</sup> pour une profondeur maxi oscillant selon la saison entre 7 et 5,25 m. Il s'agissait du dernier empoisonnement 2009, "plus tard les pièces d'eaux sont fréquemment prises par la glace, ça nous fait des vacances pour les fêtes", précise, pas mécontent, le pisciculteur. Pour leur part, les pêcheurs achérois apprécient la qualité de la livraison : 250 kg de gardons de 2 ans, soit environ 10 000 individus ; 100 kg de tanches soit +/- 900 poissons partis explorer les profondeurs.

Pour clore en beauté la mise à l'eau, vint le "caviar,"... le "foie gras" du pêcheur, entendez le goujon, livré à environ 500 frétilants exemplaires (5kg).

Si l'on excepte les 650 kg de truites lâchés pour les concours de juin et septembre, la pièce d'eau avait déjà été repeuplée au premier semestre 2009 de 150 kg de gardons, 20 de truites et 350 de "gros" (carpes, tanches, brochets...).

Les 120 adhérents de la Gaule leur donnent déjà rendez-vous pour de succulentes fritures et autres barbecues printaniers.

SOLIDARITÉ

## POUR QUE TOUT LE MONDE FÊTE NOËL



Samedi 19 décembre, salle Bussières, le Secours populaire a distribué ses colis de Noël aux personnes les plus démunies de la commune. Grâce à la collecte effectuée au centre commercial Leclerc et à la braderie organisée le dernier week-end de novembre (qui permet de financer une partie de cette action), l'association a pu offrir 55 colis de victuailles de fêtes aux familles et des jouets aux enfants. Le Secours populaire d'Achères tient à remercier les généreux donateurs et souhaite une bonne et heureuse année à tous. Rappelons que tous les mardis, l'association organise des dons de denrées alimentaires (environ 120 bénéficiaires hebdomadaires).

### EN BREF

#### TRANSFERT ET HORAIRES

#### PMI

Les permanences et consultations de la PMI du centre des Moutons sont transférées au centre des Vanneaux. Mme Casagrande, puéricultrice, assure sa permanence le lundi matin de 9 h à 11 h. Une seule consultation est maintenue le mardi matin.

Horaires (uniquement sur rendez-vous) : lundi et mardi après-midi de 13 h 55 à 16 h 40, vendredi matin de 8 h 50 à 11 h 30. Permanences : lundi matin de 9 h à 11 h 30 (puéricultrice) et mercredi matin de 9 h à 11 h 30 (infirmière).

#### CENTRE DE PLANIFICATION

Le centre de planification et d'éducation infantile se tient également au centre des Vanneaux. Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. L'équipe se compose d'un médecin, d'une conseillère familiale et conjugale et d'une secrétaire. Couples, ados, garçons et filles peuvent y parler librement de sexualité, de relations conjugales, de contraception, de planification des naissances, des IST, etc. Toutes les consultations sont gratuites et sur rendez-vous un lundi matin sur deux (consultations pré-natales) de 9 h à 11 h et les jeudis après-midi (consultations gynécologiques). Présence d'une conseillère conjugale tous les jeudis après-midi.

**Centre des Vanneaux (2, allée des Vanneaux) : 01 39 11 43 90.**

EN BREF

CHÊNE FEUILLU  
LA MAISON  
ENGUIRLANDÉE



Michel Reignault est un récidiviste ! Cela fait maintenant 5 ans que cet Achérois résidant dans le quartier du Chêne-Feuillu décore son pavillon à l'occasion des fêtes de fin d'année, ajoutant à chaque fois quelques illuminations supplémentaires. Et le résultat ne laisse pas indifférent : sapin scintillant, guirlandes lumineuses, cordons led et motifs clignotants, boules de Noël, décorations chatoyantes, tout concourt à éblouir l'œil du spectateur... « C'est pour mes petits-enfants qui viennent nous voir de Saint-Jean-de-Luz, confie Michel Reignault avec le sourire. Ça fait aussi plaisir aux enfants du quartier et il y a même des gens qui viennent jusqu'ici voir la maison décorée dont on leur a parlé ! » •

COLLECTE DE SANG

L'Amicale achéroise pour le don du sang organise une collecte les vendredi 22 (de 17 h à 20 h) et samedi 23 janvier (de 9 h à 13 h) à l'espace Boris-Vian. Recommandations importantes : ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité. •



CENTRE-VILLE

LE RENOUVEAU DU CŒUR DE VILLE

Samedi 19 décembre, en présence des représentants de Coopération et Famille, Alain Outreman a posé la première pierre de la future résidence Clotilde-Verrier qui comprendra 68 logements sociaux. La phase de reconstruction est lancée.

Objectif majeur de l'équipe municipale, la rénovation du centre ville s'est engagée en 2005/2006. De nombreuses étapes ont jalonné ce projet depuis son évocation aux Assises de la Ville (2001/02) : création du service de Développement économique et d'Aménagement, choix de l'aménageur la Sarry 78, élaboration du PLU, création de la ZAC Cœur de ville, réunions publiques et bungalow d'exposition (2006). Le choix de la municipalité de créer des logements de qualité et de redynamiser le commerce était ambitieux (voirie refaite, réseaux enfouis, stationnement réaménagé, circulation améliorée). Devant les exigences municipales (hauteur limitée à 2 étages plus combles, parkings), les promoteurs n'ont pas suivi. La Ville s'est alors tournée vers les bailleurs et c'est en 2007 que Coopération et Famille a été désigné pour cette opération de logements en locatif social. L'ensemble des rez-de-chaussée reviendra aux commerces que la mairie souhaite plutôt "de bouche" avec une supérette afin de proposer une véritable artère commerçante.

Les logements ont le label "Habitat et Environnement" avec 30% d'eau chaude produits par des pompes à chaleur, des normes acoustiques et thermiques plus importantes et une meilleure accessibilité (ascenseurs). Le coût de cette opération s'élève à 1,5 M€ pour Achères et 500 000€ pour la Région (qui ne concernent que 50 logements mais la Ville espère bien obtenir le financement régional pour les 18 restants). Le Conseil général des Yvelines intervient également à travers son contrat départemental de soutien à la construction de l'habitat et l'État compense la "charge foncière" dans le cadre du fonds d'aménagement urbain. Les travaux dureront entre 18 et 20 mois. La résidence Clotilde-Verrier rappellera le souvenir de cette Achéroise qui avait fait don à la commune d'une maison située en centre-ville et largement utilisée avant sa démolition. Sa famille a répondu favorablement à la proposition de la mairie de baptiser cet ensemble immobilier de son nom.



**ROCOURT**  
**RÉTROCESSION**

Au soir du 14 décembre, salle des mariages, M. le maire recevait les représentants de l'ASL (le syndic des habitants du lotissement de Rocourt) pour entériner le principe de rétrocession à la ville de l'ensemble des espaces communs et réseaux de la résidence (mais pas l'antenne collective). En ajoutant aux voiries le long talus bordant la RD 30 et le terrain de jeux, ce sont plus de 2,1 hectares qui rejoignent le patrimoine communal (s'y ajoute le bassin d'eaux pluviales situé de l'autre côté de la départementale).



Dans les faits, il y a belle lurette que les services communaux interviennent pour donner un coup de main à l'entretien des chaussées, trottoirs, espaces verts ou éclairages publics. La municipalisation des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales doit faire l'objet d'une évaluation de leurs états par inspection télévisée des conduits. Cette enquête a permis de chiffrer à 261 000 € ht le montant des travaux à entreprendre. Alain Outreman a déclaré que la Ville les prendrait à sa charge, un cadeau de Noël avant l'heure particulièrement goûté des habitants du quartier. •

**ANIMATIONS DE NOËL**



# POUR UN PARTA DE L'ESPACE PUI

**Aire piétonne, zone de rencontre, zone 30... autant d'appellations issues du Code de la rue auxquelles les citoyens vont devoir s'habituer dans un proche avenir. Sur Achères, ces aménagements de circulation sont à l'étude depuis plusieurs années mais ils deviennent d'actualité avec la rénovation du centre-ville.**

**C'**est lors de la 1<sup>re</sup> rencontré d'automne du 17 novembre portant sur le centre-ville que le concept de Code de la rue a été évoqué publiquement dans le cadre du réaménagement du cœur de ville. L'aménagement de la voirie renvoie à la question du partage de l'espace public entre ses usagers : piétons, personnes en fauteuils roulants, rollers, cyclistes, motards, automobilistes, camionneurs, conducteurs de bus... Cette multiplicité d'usagers, de pratiques et de fonctions n'est pas simple à gérer pour assurer les conditions de sécurité et de convivialité indispensables à la coexistence de tous. Pour aider



les collectivités dans cette tâche et mieux prendre en compte leurs préoccupations, le Code de la route devait évoluer. C'est chose faite depuis la parution du décret du 30 juillet 2008 qui introduit le concept de "zone de rencontre" qui organise la cohabitation de l'ensemble des modes de déplacement. Il complète et modifie les deux outils proposés aux maires pour aménager les zones de circulation

en agglomération qu'étaient "l'aire piétonne" (réservée aux piétons) et la "zone 30" (partage de la chaussée entre cyclistes et véhicules motorisés).

La validation de l'aménagement du cœur de ville en zone de rencontre par le Conseil municipal remonte au 17 mars 2009 pour une mise en œuvre programmée en 2011. Concilier circulation, sécurité routière, vie locale et protection de

# UN ESPACE ÉQUITABLE DANS LE DOMAINE PUBLIC



l'environnement en un même lieu est un objectif que s'est fixé la ville d'Achères. La volonté municipale est d'instaurer une zone de rencontre en cœur de ville, entourée d'une zone 30 qui, à terme, sera étendue aux différents quartiers avec un maillage de pistes cyclables et d'aménagements de voirie privilégiant marche à pied et circulations douces. La mise en place de ces nouvelles zones de déplacements découle de 3 études menées par la Ville : le plan local de modération de la vitesse, le schéma directeur des pistes cyclables et le schéma directeur de la mise en accessibilité du domaine public. Il est évident que la voiture ne disparaîtra pas du paysage urbain - on crée toujours des parkings - on peut en limiter l'usage en proposant des alternatives. Cette démarche a déjà commencé et va se poursuivre dans les années à venir, le plus dur sera de faire évoluer les mentalités et l'approche que chacun de nous a d'un partage harmonieux des voies de circulation et du respect d'autrui.



## L'AVIS DE L'ÉLU

**Pascal Rigaud,**  
adjoint chargé  
du Patrimoine,  
Domaine Public,  
Transport et  
Sécurité.

### Pourquoi la Ville s'engage-t-elle vers ce type d'aménagements ?

L'objectif est d'inscrire la commune dans une démarche de développement pour le partage des voies afin de faciliter le transport, tous les transports - piétons, vélos, transports en commun et enfin automobile - de façon à ce que les Achérois puissent circuler avec la sécurité à laquelle ils peuvent prétendre, avec fluidité et accessibilité. Cette démarche vise également à améliorer la qualité de vie au quotidien (diminution du risque d'accidents), favoriser la convivialité entre tous les Achérois et lutter contre les différentes pollutions.

C'est une réflexion à long terme commencée sous le précédent mandat, poursuivie par cette équipe municipale. Elle sera certainement prolongée par la suivante. Nous sommes dans une étape transitoire.

### Quels sont les grands projets et les programmes complémentaires qui en découlent ?

Ce sont tout d'abord l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réalisation d'un schéma directeur de pistes cyclables,

l'identification et la résorption des zones accidentogènes, la mise en œuvre de zones 30 et de zones 20 appelées aussi zones de rencontre (le centre-ville sera en zone 20). Tout cela dans le but de partager la voie entre les divers modes de transport. En complément de ces 4 orientations s'ajouteront une augmentation des offres de transport sur la ville, une gestion pragmatique du stationnement, tout en favorisant la gratuité autant que possible, et un renforcement des services municipaux.

Il n'y aura pas de tram sur Achères : il fallait choisir entre la Tangentielle Ouest ou une ligne de tram. Ne pouvant espérer obtenir les deux, la Ville a opté pour le projet historique de tangentielle avec la liaison vers Saint-Germain-en-Laye et Cergy.

### Quelles contraintes ou opportunités conditionnent ce projet ?

L'obstacle principal réside dans le financement car sinon, politiquement, tout le monde est d'accord sur cette orientation. Dès à présent, les équipes travaillent aux demandes d'aides et subventions auprès de l'État, de la Région, du Département et de toutes autres organisations susceptibles d'apporter une contribution pécuniaire. Plus le financement sera rapide, plus la mise en œuvre sera effective. Les 1<sup>res</sup> réalisations ont déjà commencé et vont continuer cette année.

## LES PROGRAMMES POUR 2010

- **Accessibilité des handicapés** → 37 arrêts d'autobus aménagés (2010), plus la poursuite des travaux pour l'accessibilité sur la voirie (étalés sur plusieurs années) : rabaissement trottoirs/chaussée aux carrefours pour les fauteuils roulants), bande à picots et signaux sonores aux feux tricolores pour les non-voyants (2010).

- **Zone 30** → passage en zone 30 du quartier Montsouris (rue Paul Vaillant-Couturier). Le quartier du Chêne-Feuillu, où la vitesse est limitée à 30 km/h, n'est pas (encore) une zone 30.

- **Réalisation de nouvelles pistes cyclables (courant 2010)** → construction de garages à vélos sur toute la commune, notamment près des équipements publics et des commerces + création d'un parking à vélos sécurisé à la gare (courant 2010).

- **Offre de transport** → Objectif : faire correspondre les bus avec le RER. À terme 2 lignes de bus au lieu de 4 afin d'avoir une meilleure lisibilité, plus de fréquences (un bus toutes les 10 mn), plus de bus en semaine, le week-end et plus tard le soir. Coût du projet 770 000 €. Le bouclage de la ligne 24 est soumis à la réalisation de la voirie (liaison entre le rond-point du Grand -Cèdre et le carrefour du 11 Novembre).

- **Stationnement** → La Ville souhaite récupérer le terrain restant du lycée Louise-Weiss (inconstructible pour cause de PPRI), propriété du Conseil régional, afin de construire un parking dédié au gymnase de la Petite Arche. •

### QUAND LA PRIORITÉ REVIENT AU PLUS VULNÉRABLE

## LE CODE DE LA RUE

À partir de l'exemple concluant de pays voisins, l'idée d'un code de la rue a émergé.



Les aménagements provisoires en face le groupe Joliot-Curie préfigurent les systèmes de rétrécissement de voies à l'entrée des zones d'application du code de la rue.

“ En ville, l'espace public doit s'adapter à tous : piétons, cyclistes, motards, automobilistes, chauffeurs de bus...”

Guy Clinchard, responsable du domaine public municipal

L'objectif principal du “Code de la rue” (défini par décret de juillet 2008 modifiant le code de la route) est d'assurer un meilleur partage de l'espace public et d'offrir plus de sécurité aux personnes les plus vulnérables et aux usagers non motorisés. Il vise non pas à instaurer un nouveau code, mais à adapter et simplifier les règles du code de la route au cœur de la ville. Les exemples de la Belgique ou de la Suisse ayant institué un code de la rue montrent qu'il fonctionne bien. Rééquilibrant l'usage des différents moyens de déplacement, il conduit à simplifier l'aménagement et l'équipement des voies. Il améliore la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers dans un esprit de respect mutuel.

Les trois principes forts sont :

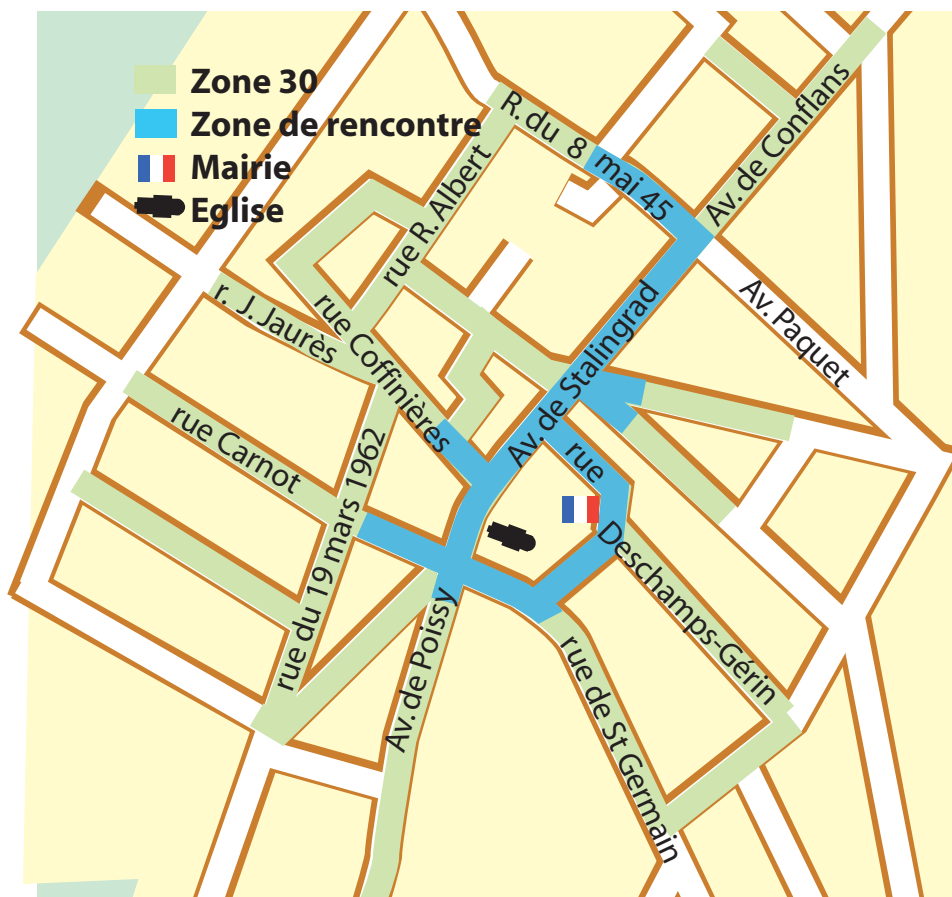
- L'introduction du principe de prudence rendant le plus fort responsable vis-à-vis du plus vulnérable (automobiliste par rapport au cycliste, cycliste par rapport au piéton...).

- L'instauration de Zones de rencontre, “chaînon manquant” entre Zone 30 et aire piétonne, où la circulation, ouverte à tous les modes sans les séparer, à une vitesse maximale de 20 km/h et où le piéton, autorisé à circuler sur la chaussée, est prioritaire vis-à-vis des véhicules.

- La généralisation des double-sens cyclables dans les zones de rencontres et les zones 30.

### PRÉCISION

La “zone de rencontre” n'est pas une “zone 20”. Le terme “zone 20” n'a pas d'existence sur le plan juridique : le Code de la route ne prévoit que la possibilité de “zone 30”, notamment en terme de traversée et d'usage des trottoirs. Dans la “zone 30” le piéton est contraint au respect des règles générales du Code de la route alors que dans la “zone de rencontre”, les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules et peuvent circuler sur l'ensemble de la chaussée.



## ZONE 30

La zone 30 vise à instaurer un équilibre entre la vie d'un quartier et les types de circulations qui en utilisent les espaces publics.

La limitation de la vitesse à moins de 30 km/h permet aux cyclistes et aux conducteurs d'engins motorisés de se partager la chaussée sans nécessité de créer des voies cyclables. Sauf situation exceptionnelle, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (cet aménagement favorable à la circulation des vélos n'est pas nouveau : ses avantages, tant sur le plan du confort que de la sécurité, ne sont plus à démontrer).

En l'absence de passage piéton, les piétons peuvent traverser où ils le souhaitent tout en restant vigilants.



En 2002 à cet endroit (av. de Conflans) la police notait 7 accidents légers (1 piéton, 3 motards, 2 cyclistes, 1 automobiliste). Depuis la mise en place de ces dispositifs en 2006, aucun accident n'été constaté.

## ZONE DE RENCONTRE

Nouvellement créée dans la réglementation, la zone de rencontre est ouverte à tous les modes de déplacement. Les piétons bénéficient de la priorité sur tous les véhicules (à l'exception des tramways) et peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie. Seule la limitation de la vitesse des véhicules à 20 km/h rend cela possible. Les cyclistes y circulent à double-sens sur toutes les chaussées y compris sur les voies en sens unique pour les véhicules motorisés. Le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés.



La signalétique des zones de rencontre montre nettement l'ordre des priorités

Conformément aux principes du Code de la rue, l'aménagement doit prioritairement

prendre en compte les usagers les plus vulnérables, et bien sûr respecter les recommandations en matière d'accessibilité. Ainsi, la zone de rencontre devra préserver un cheminement continu, suffisamment large et dégagé de tout obstacle, pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Tout en restant aisément franchissable par les fauteuils roulants, diverses textures de revêtements ou des petits dénivelés, suffisamment sensibles pour que le pied et la canne les détectent, permettent aux aveugles et malvoyants de repérer les cheminements réservés aux piétons.

Le Code de la route précise désormais que l'aménagement des zones 30 ne peut se limiter à la signalisation. Celle-ci ne suffit pas toujours à rendre lisible et crédible la zone réglementée. Les entrées et les sorties doivent être suffisamment repérables et explicites pour inciter l'automobiliste à ralentir. L'environnement et les comportements habituels des usagers permettent de déterminer le niveau d'aménagement approprié. Les dispositifs reposant sur la contrainte physique (dos d'âne, cassis, chicanes...) sont cependant et dans la mesure du possible, réservés aux voies incitant à la pratique de vitesses supérieures à 30km/h.

### LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU 17 DÉCEMBRE 2009

#### PASS-FONCIER

• Le Conseil municipal approuve la mise en place du dispositif Pass-Foncier pour 10 logements du programme situé avenue de Poissy/ rue Pierre-Sémart et l'octroi de subventions sur la base d'une enveloppe communale d'un montant maximum de 20 000 €. Il sollicite les subventions correspondantes de l'État.

Les 10 ménages répondant aux critères d'éligibilité recevront une subvention de 4000 ou 5000 €.

**VOTE : unanimité**

#### TARIFS DES RESTAURANTS SCOLAIRES, ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, CENTRES DE LOISIRS MATERNELS

• Le Conseil municipal a fixé les tarifs en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2010 soit pour :

- le repas enfant 3,68€ + (2,2%)
- l'accueil périscolaire 3,54 € (+ 3%)
- la journée en centre de loisirs 9,48€ (+3%). les prix mentionnés sont ceux du tarif plein (sans application des réductions).

**VOTE : unanimité**

#### ACCESSIBILITE AU CINEMA PANDORA

Le Conseil municipal sollicite auprès du Centre National de la Cinématographie l'aide financière la plus élevée possible pour financer la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité pour le cinéma d'Art et Essai Le Pandora.

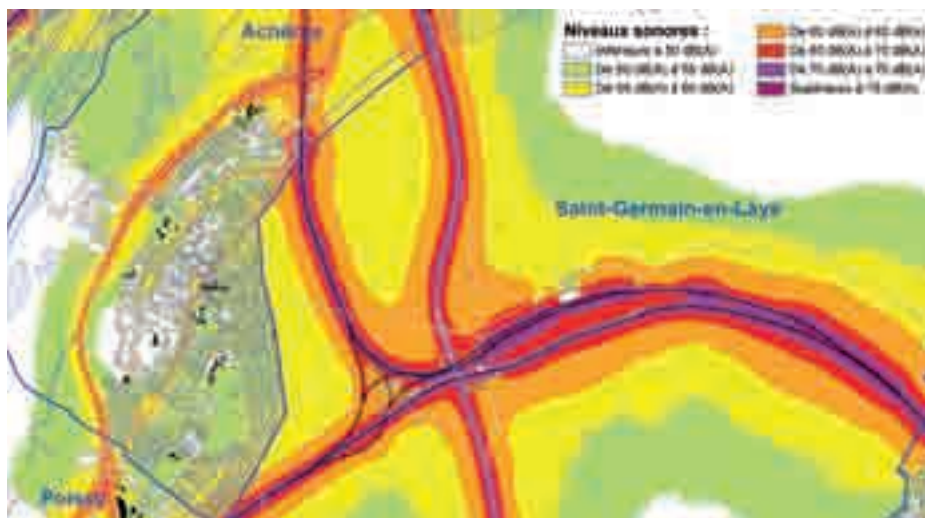
**VOTE : unanimité**

#### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 11 FÉVRIER 2010

Rectification  
Contrairement à ce qui est indiqué dans notre précédent numéro de décembre 2009, la motion contre la suppression de la taxe professionnelle a été votée à la majorité (25 votants sur 29 présents), le groupe « Nouvel Avenir » a pris part au vote, c'est le groupe « Une énergie nouvelle » qui s'est abstenu.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

# MESURER LE BRUIT ET LUTTER CONTRE



Les cartes stratégiques du bruit sont à disposition du public en mairie.

## Le Conseil approuve les cartes du bruit mais demande une prise en compte de tous les pollueurs sonores.

Une directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement demande à toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants de réaliser une cartographie stratégique du bruit sur leur territoire. L'objectif est principalement d'établir un référentiel qui aide aux décisions d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore. Les cartes représentent les degrés d'expositions aux bruit générés par les transports (routiers, ferroviaires, aériens) et les installations industrielles classées. Les autres sources de bruit, à caractère fluctuant, local ou événementiel, pouvant être subies par les habitants ne sont pas représentées. Un résumé accessible présentant les principaux résultats de l'évaluation et de la méthode utilisée accompagne les planches. Ces cartes doivent être révisées au moins tous les 5 ans. Elles seront particulièrement utiles à l'élaboration des plans de prévention du bruit définissant les actions à mettre en place pour réduire les nuisances sonores constatées.

Achères adhère au groupement des villes des Yvelines constitué pour l'établissement de cartes de bruit communes à l'ensemble du département.

Le Conseil municipal a certes approuvé les cartes stratégiques du bruit de 2009 présentées. Cependant, il exprime des réserves sur le fait qu'elles ne font apparaître aucune nuisance sonore liée au trafic aérien (les couloirs aériens d'atterrissage et de décollage ne sont pas répertoriés). Le Conseil conteste que seuls les calculs réalisés par la Direction Générale de l'Aviation Civile soient intégrés au dossier soumis à l'approbation.

Le Conseil demande aussi à ce qu'apparaisse dans les cartographies liées au bruit industriel l'impact des sites de PSA et de GEFCO.

**Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances : [mairie-acheres78.fr](http://mairie-acheres78.fr)**

### CONTINUONS ENSEMBLE

#### QUI DOIT SE METTRE AU VERT ?

**A**u vu du goût amer qui se dégage du sommet de Copenhague, on constate d'emblée que les principales puissances capitalistes ont failli à leurs responsabilités. Face à l'urgence d'un nouveau modèle de développement et ce, dans un esprit de coopération, elles ont fait le choix du court terme et de l'entière soumission aux lois du marché. Souhaitant que l'arbre puisse cacher la forêt, elles ont même tout fait pour rendre responsables la Chine et l'Inde de l'échec.

Contrairement à la communauté scientifique mondiale qui réclame des pays industrialisés une réduction de 25 à 40% d'émissions de CO2 d'ici 2020, pour seuls exemples, l'Union européenne annonce -20% au lieu de -30 et les Etats-Unis -4% d'ici 2020. On comprend mieux les raisons qui ont poussé H. Chavez à lancé : « *Si le climat était une banque, vous l'auriez déjà sauvé* ».

Nicolas Sarkozy, ce grand défenseur de la planète, n'a quant à lui pas réussi à faire passer sa taxe carbone. Si « *nous n'avons pas évité le pire* » comme il l'a prétendu lors de ses vœux, nous sommes néanmoins d'accord avec lui : « *au milieu des difficultés de toutes sortes, un monde nouveau a commencé à se construire.* »

En 2010, avec vous, nous serons de ces combats pour faire vivre localement les valeurs de solidarité, de démocratie locale, de respect de chacun, pour défendre l'avenir de notre territoire et contribuer au rassemblement de tous les Achérois pour améliorer notre quotidien en l'affirmant à l'occasion des futures échéances.

Epanouissement individuel et progrès collectif, c'est ce que vous souhaitez les élus de la majorité !

**Groupe de la majorité municipale**

### UN NOUVEL AVENIR POUR ACHÈRES

#### UN PROBLÈME DE TAILLE

**L**e port d'Achères est LE grand projet d'infrastructure portuaire à l'échelle du Bassin parisien dans les quinze prochaines années, selon le Port Autonome de Paris. Il fait partie intégrante du projet du Grand Paris. La réunion publique organisée par la Ville le 10 décembre devait permettre d'y voir plus clair sur ce qui attend les Achérois. Force est de constater qu'on reste perplexe. On aurait apprécié que des représentants de l'Etat, du Conseil général et des établissements publics viennent expliquer de vive voix les différents projets qui vont toucher la plaine : 1) l'A104 dont le maire semble accepter le tracé comme un moindre mal, 2) le pont et le doublement de la RD 30 transformée en boulevard urbain et 3) bien sûr le Port dont la Ville voudrait qu'il ressemble à celui de Limay. L'occasion d'un vrai débat a été manquée. Pour mieux comprendre l'enjeu du port, citons le Port Autonome de Paris sur son site internet : « *La capacité [des conteneurs] en Île-de-France sera portée à 340.000 EVP, puis l'ouverture de la future plateforme tri-modale d'Achères en 2020 permettra d'atteindre le cap des 600.000* ». Sur 500 hectares pour 260 000 conteneurs, Achères représenterait plus de 2 fois Gennevilliers (115 000) et 17 fois Limay (15 000) ! Ça n'a strictement rien à voir en terme de taille et d'impact sur l'environnement alors que les gains économiques directs échappent à la ville. Conclusion : une fois de plus - comme avec la station d'épuration - Achères est dépossédée sans débat d'une partie de son territoire. Malheureusement, la majorité municipale a des positions changeantes et ambiguës. Pour notre part nous n'hésitons pas, nous exigeons la transparence.

**Daniel Lattanzio et Cécile Clermont**  
[www.acheres2008.com](http://www.acheres2008.com)

### UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR ACHÈRES

#### BONNE ANNÉE 2010

**T**rès heureuse et joyeuse année à toutes les Achéroises et toutes les Achérois.

Nous formons des vœux pour que la crise et ses effets néfastes s'estompent en ces temps nouveaux.

À l'aube de cette décennie qui s'achève, nous souhaitons à chacun des rêves et des projets plein la tête : rêves d'aventures, de voyages, de rencontres... projets d'avenir, de découvertes...

Nous souhaitons que chacun s'engage au « mieux vivre ensemble » et respecte, par exemple, les trottoirs en promenant son chien, les limitations de vitesse et le stationnement en ville, ne jette pas ses papiers et ses mégots sur le domaine public..., tant de petits gestes du quotidien qui, si on y prend garde, rendent la vie et la ville plus belles.

Alors, belle et harmonieuse année à notre ville et tous ses habitants.

**Suzanne Jaunet, Marc Honoré, Annie Debray-Gyrard, Daniel Giraud, Anne-Sophie Krolkiewicz, Roland Segui**

## AU SAX EN JANVIER

### LES DJEMBÉ SESSIONS

Animées par Jean-Christophe Benic et Michel Weelen. En partenariat avec l'EMMA. La Djembé Session est un moment de rencontre entre musiciens et danseurs, autour de la culture traditionnelle de l'Afrique de l'ouest.

La jam est ouverte à toutes les personnes pouvant tenir un accompagnement au djembé ou au doundoun (niveau moyen) et à celles pouvant jouer le solo (niveau avancé). Pour la danse, c'est totalement libre, chacun danse quand il veut et comme il veut. Le tout dans un état d'esprit de rencontre et d'amusement.

→ **Vendredi 15 janvier**  
20 h 30 - entrée gratuite

### LES CAFÉS CONCERTS



Dans le cadre de son soutien à la scène locale et aux groupes en devenir, Le Sax propose des rendez-vous mensuels en ouvrant un espace de diffusion dans la « cafétéria ». 1<sup>ère</sup> scène pour certains, perfectionnement pour d'autres, venez découvrir ces groupes de tous horizons musicaux dans une ambiance « café-concert ».

→ **Samedi 16 janvier**  
Les enfants de la lune (rock français) + Guest à 21 h - 3 €



### BIBLIOTHÈQUE

## PEF, UN AUTEUR TRÈS ATTENDU

**Mardi 15 décembre, les Achérois ont eu le plaisir de rencontrer Pef à la bibliothèque. Auteur, dessinateur,**

Pef a écrit de très nombreux livres qui ont séduit plusieurs générations de lecteurs. Qui n'a pas lu *La Belle lisse poire du prince de Motordu*, *Rendez-moi mes poux !* ou *Le Monstre poilu ?* Les jeux d'écriture et l'humour de l'auteur suscitent depuis toujours l'intérêt des petits comme des plus grands. Mais Pef a encore d'autres cordes à son arc : en 2003 paraît *Le Soleil sur la langue* aux éditions Zoé, un recueil poétique de 365 textes écrits chaque matin après avoir assisté au lever du soleil.

Au cours de la soirée, l'auteur, interrogé par le poète Yvon Le Men, s'est peu à peu dévoilé, se définissant comme un « explobservateur » du monde. Il a livré des anecdotes sur ses

premiers jeux de mots dans la cour d'école et souligné la difficulté de publier des livres pour les adultes lorsqu'on est considéré comme un auteur de littérature jeunesse. Les deux écrivains ont lu plusieurs extraits - drôles ou émouvants - des livres de Pef. Conquis, les nombreux lecteurs présents sont repartis avec des livres dédiés et le sourire aux lèvres.

Le cycle des rencontres littéraires "Entre ciel et terre, les écrivains à la bibliothèque" se poursuit en 2010 : Yvon Le Men recevra le poète et romancier Seyhmus Dagtekin jeudi 11 février.



**INFOS + Réservations indispensables  
à la bibliothèque ou au 01 39 11 22 95.**

EMMA/CCCA

## UNE FAMILLE SANS HISTOIRE



Les 4, 5 et 6 décembre derniers, le Sax a affiché complet aux trois soirées du spectacle proposé par l'Ecole municipale de musique agréée (EMMA) et le Centre culturel communal d'Achères (CCCA).

Un véritable show, intitulé "Une famille sans histoire", mêlant musique, théâtre, chant et bonne humeur communicative. C'est une tradition, les spectacles concoctés par l'Emma et le Ccca connaissent un gros succès auprès des Achérois. Cette dernière création a fait l'unanimité avec son cocktail d'airs classiques, de standards de jazz et de chansons contemporaines

ponctuant une intrigue vaudevillesque. Ce spectacle en trois tableaux aura mobilisé les danseuses du CCCA, les classes de formation musicale, d'accordéon, de flûte à bec et de piano ainsi que les ateliers djembé, rock, jazz et tango. Signalons que la représentation du samedi 5 décembre a été donnée au profit du Téléthon.



## AU SAX EN JANVIER

### ◀ SÉGA SIDIBÉ

→ Samedi 30 janvier à 21 h

Après avoir parcouru le Mali de 1965 à 1977 pour collecter les musiques et danses de son pays, le maître du djembé, Séga Sidibé, est aujourd'hui reconnu comme le garant de la tradition malienne. Depuis 1990, il se consacre à la formation, orientant ses élèves africains ou européens à travers les rythmes ancestraux.

### ◀ LA RÉSIDENCE/ CRÉATION D'EXILS

Après avoir enregistré des éléments sonores pour son spectacle au Sax, Eva DT sera en résidence au SAX, pendant une semaine, pour monter son spectacle Exils. Exils mélange l'histoire personnelle d'une famille d'exilés et de leurs descendants, et une réflexion générale sur les exils passés et actuels, faisant aussi un lien avec l'immigration récente en France.

Le spectacle est une rencontre pleine d'émotions et un appel à la tolérance.

→ Vendredi 5 février à 14 h pour les scolaires et 20 h 30 pour tout public.

Ce spectacle donnera également lieu à plusieurs actions culturelles :

- création chorégraphique par Machita Doucouré aux studios du CCCA avec les élèves de Séverine Lecoeuvre.
- Atelier slam avec les élèves de SEGPA du collège Jean-Lurçat.
- Atelier d'écriture avec une classe du lycée Louise-Weiss.
- Rencontre avec les élèves de Bruno Luigi, professeur d'accordéon à l'EMMA. •

**EN BREF**

**ACHÈRES SPORT  
SOIRÉE FESTIVE  
ET SPORTIVE**

Le service des Sports convie tous les Achérois à une soirée «ByNight Sport» le samedi 23 janvier, de 18 h à 24h, au gymnase Coubertin.



Cette opération de sport en nocturne est ouverte à tous (à partir de 8 ans) et gratuite. Les disciplines proposées sont le volley-ball, le badminton, le football, à pratiquer dans l'obscurité, sous lumière noire avec du matériel fluorescent... Une approche du sport à la fois ludique et inédite.

Les inscriptions se feront sur place et il est indispensable d'apporter une tenue de sport et des chaussures propres d'intérieur. •



**CLOCA TENNIS**

**VICTOR ROY, UN SURDOUÉ EN DEVENIR ?**



**Il y a des jeunes faits pour le sport, brillants dans plusieurs disciplines et qui se distinguent immédiatement dès qu'ils ont trouvé leur voie.** C'est le cas de Victor Roy, 15 ans, membre du Cloca tennis, actuellement classé 5/6, ce qui correspond au meilleur classement du club.

« J'aime le sport depuis que je suis tout petit. J'ai commencé à l'âge de 4 ans », confie Victor. Issu d'une famille sportive (sa sœur aînée est ceinture noire de judo, son père a joué au football et aujourd'hui la famille pratique le tennis), l'adolescent commence les compétitions de karaté à 7 ans à Achères. « J'ai arrêté au bout de 4 ans car ça ne me plaisait plus : c'était trop répétitif ». Compétiteur dans l'âme, Victor

se tourne alors vers le tennis qu'il suit à la télévision. Il participe à une journée de détection organisée par le Cloca et "accroche" immédiatement à la petite balle jaune. « Il y a un côté ludique au tennis, ce n'est jamais pareil et la stratégie compte beaucoup », constate le jeune tennisman. Depuis 3 ans, il est pris en main par Marc Gauchet, directeur technique du Cloca tennis, et il a gravi rapidement tous les échelons. « Le courant passe bien avec Marc », révèle-t-il. Son talent et le soutien de ses parents l'ont conduit à entrer en classe de sport études à Paris au niveau de la 4<sup>e</sup>. Car parallèlement à ses dons sportifs, Victor est également une tête bien faite : il a un an d'avance dans ses études et il est actuellement en classe de 1<sup>re</sup> S !

Son emploi du temps aménagé lui permet d'étudier le matin avant de s'entraîner en moyenne 3 heures par jour (2 h de tennis + 1 h de travail physique). Il s'exerce aussi au club achérois les mercredis et vendredis. Au total, Victor pratique 14 heures de tennis par semaine. Hormis sa passion du tennis, comme tous les jeunes de son âge Victor aime bien les jeux vidéo même s'il avoue avoir peu de temps à consacrer à d'autres hobbies. Son ambition pour cette année est d'atteindre le classement 2/6. L'an dernier, son objectif de se classer 5/6 a été accompli avec brio : il était classé 70<sup>e</sup> Français dans la catégorie des 15 ans. « Je pense avoir trouvé ma voie. Le tennis me correspond bien », conclut le jeune champion.

•••••

**CSA**

**LES VÉTÉRANS OFFRENT  
LE GOÛTER AUX JEUNES**

Jour spécial que ce mercredi 16 décembre au local "sous-marin" du CSA au complexe sportif Georges-Bourgoin : à l'initiative de Rachid Badaoui, vice-président du club, vétérans et seniors ont offert le goûter aux enfants de l'école de foot.

À l'occasion du dernier jour d'entraînement avant les vacances, les responsables du CSA ont décidé d'offrir le goûter à 150 enfants de l'école d'initiation au football du club (plus environ 75 ados en

## CLOCA SELF DÉFENSE

## UN GRAND MAÎTRE À ACHÈRES



De gauche à droite Maurice (instructeur à Paris), Charles Jousso, Pascal Gilles.

**Charles Jousso, professeur de Penchak-Silat, ceinture noire 5<sup>e</sup> Dan Indonésie, a été l'élève du grand maître Turping, qu'il découvre en 1978.**

Charles commence son apprentissage et brûle les étapes. En 1984, il ouvre son premier club, en 1987 il ferme ce club devenu trop petit pour en ouvrir un plus grand. En 1998, il ferme celui-ci pour partir aux USA afin de continuer l'œuvre de son maître. Aujourd'hui, Charles Jousso enseigne cette discipline partout dans le monde. En 2000, l'école Charles Jousso faisait une démonstration très remarquée au festival des arts martiaux de Paris-Bercy. Le self défense, mot anglais qui signifie défense de soi-même, est une technique de neutralisation et de déstabilisation de l'adversaire.

Charles Jousso intervient auprès de

nombreux groupes spécialisés tels que polices, armées, services de sécurité, gardes du corps, aussi bien en France qu'à l'étranger. Il est également créateur en matériel destiné à la sécurité.

Samedi 12 décembre, Pascal Gilles, entraîneur à la section self défense du Cloca, reconnu par les plus grands experts français et élève de Charles Jousso, accueillait son maître au gymnase Bourgoin à Achères pour faire découvrir ces techniques d'arts martiaux à une trentaine d'élèves très motivés. Pendant quatre heures, ils ont affiné leur pratique et découvert de nouvelles prises.

Merci à ce grand maître du Penchak-Silat d'être venu dans notre club enseigner ces méthodes, avant de continuer ses formations au Maroc puis en Belgique.

Contact : Cloca : 01 39 11 22 21 , [www.fisfo.com](http://www.fisfo.com)

fin d'après-midi). « C'est pour resserrer les liens au sein de l'association que nous avons organisé ce goûter, précise Francis De Lima, responsable des benjamins. Il n'y a pas que les résultats qui comptent. D'ailleurs, plusieurs parents se sont impliqués dans cette préparation. » Après avoir pris part à la fête de l'Amitié et à Achères plage, le club, qui compte plus de 380 adhérents âgés de 6 à 65 ans, envisage d'organiser, avec le comité de jumelage, un tournoi international qui regrouperait Amarante, Grosskrotzenbourg et le club des Algériens. « Au niveau des joueurs, le déficit de la tranche d'âge 18 ans, qui est général sur l'ensemble des clubs, est en voie de résolution. Mais le plus dur reste l'état d'esprit, le manque de bénévoles. Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés ! », poursuit le responsable.

## EN BREF

## CLOCA ATHLÉTISME

## UNE BELLE PARTICIPATION



Samedi 5 décembre, au gymnase de la Petite-Arche, le Cloca athlétisme organisait son 14<sup>e</sup> championnat régional des jeunes ouvert aux super poussins, filles et garçons (nés en 2001-2002-2003) et poussins/poussines (nés en 1999 et 2000).

170 enfants de 6 clubs de la région (Montesson, Croissy, Saint-Germain, Poissy, Conflans, Verneuil), et, bien sûr, 30 jeunes Achérois ont participé à ce rendez-vous sportif. Les enfants sont passés à plusieurs ateliers : lancer, course de vitesse, saut à la perche et un parcours chronométré.

Les résultats des Achérois sont satisfaisants dans l'ensemble. Signalons la première place de Hamed Ouattara chez les super poussins, Lucas Tilly se classe 5<sup>e</sup> ex-aequo avec Djeneba Dialo.

Les organisateurs ont tenu à féliciter tous les éducateurs et professeurs de l'athlétisme qui ont assuré l'organisation et l'encadrement de cette manifestation et ils remercient également les clubs présents. La finale est prévue le 13 mars 2010. •

EN BREF

M'ACHÈRES VILLE

LES CADEAUX  
DES  
COMMERÇANTS



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'association des commerçants «M'achères Ville» a organisé une tombola à l'approche de Noël. Le 12 décembre, les 12 gagnants tirés au sort ont été conviés en mairie où les mains innocentes de deux enfants ont attribué au hasard les différents lots mis en jeu. Une sympathique façon de faire plaisir au moment des fêtes de fin d'année. •

RECTIFICATION

ERREUR  
D'ORATEURS...

Dans notre précédent numéro de décembre 2009 (Achères Aujourd'hui N°5), une erreur s'est glissée dans l'article relatant le concert de gospel donné à l'église Saint-Martin. Ce n'est pas Michel Thouzeau qui a pris la parole après M. le curé mais Pierre Beillard, secrétaire du comité local du Mouvement de la Paix, suivi de Daniel Claeysen, président du Mouvement de la Paix sur Achères. Nous adressons nos excuses aux intéressés. •

TÉLÉTHON 2009

CHAPEAU BAS AUX ACHÉROIS



Les jeunes du Club franquin vendent des bougies faites lors de leurs ateliers créatifs au profit du téléthon.

L'année dernière, Antonio Masina, président de l'OMS, avait émis le souhait qu'Achères et les Achérois se mobilisent encore plus pour la noble cause du Téléthon. Il a été entendu : les organisateurs ont récolté 600 euros de plus qu'en 2008, ce qui est considérable ! La somme recueillie à l'issue des deux jours du Téléthon est de 7306,67 € (contre 6694,84 € l'an passé).

La situation économique plutôt morose, et donc peu propice aux dons, alliée aux déclarations pas très encourageantes concernant le Téléthon, n'ont pas influencé les Achérois qui ont montré encore une fois leur grand cœur. Au nom du bureau de l'OMS, son président a tenu à remercier l'ensemble des participants qui ont assuré la réussite de cette opération caritative. « Cette année, les liens fraternels sont à l'honneur avec deux ambassadeurs : Céleste et Léandre. Leur combat est le nôtre et rien ne serait possible sans organisateurs et manifestants, a déclaré Antonio Masina. Depuis 20 ans, 2200 projets sur 444 maladies génétiques ont été développés. C'est un parcours très long qui est en train d'atteindre l'objectif : le passage crucial de

la recherche à celui du traitement. » Et de remercier particulièrement les associations qui se sont mobilisées et qui ont concouru au succès des manifestations mises en place sur la ville.

Remerciements à la municipalité, aux services des Sports, Communication, Fêtes et Cérémonies, au centre Pompidou, à la batterie fanfare, l'Emma, le Ccca, le Sax, le Cloca (tennis, tennis de table, rugby, tir à l'arc, tai chi, self defense), au Club Franquin, aux associations La Boule d'or, Vermeil service, Rencontre, La Gaule achéroise, Luso culturelle, Soleil des îles, Club Poker 78, Les Crampons achérois, Loisirs culturels, au groupe GLV, à Valbrune Lange et aux élus des CME-CCJ, à Mme Josy.S, à Handi HR78 (tournoi multisports et foot en salle), au centre Leclerc, au magasin ED, à Manuel Novair (Contrôle technique achérois), à la boucherie Mogador, à Patrick Contin, au corps enseignant du lycée, du CES, aux écoles primaires et maternelles et à tous les commerçants. En espérant n'avoir oublié personne, le bureau de l'OMS donne rendez-vous à tous pour l'année prochaine.



BATEAU VIVRE

## SOIRÉE TRÈS SUIVIE

**S**amedi 12 décembre, près de 150 personnes ont répondu à l'invitation du Bateau Vivre à l'occasion de la fête de fin d'année des ateliers culturels. Une soirée conviviale qui a réuni l'équipe d'animateurs, les jeunes et leurs parents autour d'un buffet et de démonstrations de chant et danse. D'habitude organisée avant les vacances d'été, cette réunion avait du mal à rassembler l'ensemble des participants d'où l'idée des responsables du Bateau Vivre de provoquer cette rencontre en décembre. « *Beaucoup de jeunes ne se connaissent pas forcément car ils opèrent sur différents lieux* », a expliqué John, référent culturel de la structure. Objectif de cette manifestation : faire se rencontrer les jeunes pour susciter des échanges et des mélanges de pratiques. Une démarche dynamique à laquelle les parents sont associés, contribuant ainsi à valoriser davantage les actions entreprises au Bateau. Accompagnés d'amis ou de proches, les jeunes des ateliers hip hop, danse orientale et indienne, "En souterrain" (compil) et accompagnement scolaire sont arrivés par groupes avec boissons et desserts (le Bateau Vivre assurait le buffet froid). Applaudis comme il se doit, danseuses et chanteurs ont donné un aperçu de leur travail entrepris depuis la rentrée.

Le samedi précédent, plus de 100 "supporteurs" étaient venus assister au premier vrai concert de Dark Summer, un groupe rock de 4 jeunes Achérois (13-16 ans). « *Cette initiative est née de la rencontre entre les animateurs du Bateau Vivre et les musiciens qui souhaitaient se produire sur scène sans savoir à quelle porte*

*frapper, confiait John. Après leur passage en juin dernier lors de la soirée des 3<sup>e</sup>, nous avons décidé de les soutenir en leur proposant une date de concert.* » L'occasion pour ce quatuor amateur de jouer dans des conditions professionnelles (matériel, ingénieur du son, éclairage, sécurité...).



Soutenus par leurs camarades de lycée, leurs parents et les animateurs, les jeunes rockers ont pu donner la pleine mesure de leur potentiel, n'hésitant pas à improviser pour faire durer ce moment inoubliable.

### PROCHAINEMENT AU BATEAU

#### SORTIES CONCERTS ET SPECTACLES

• Ne-Yo (r'n'b) → dimanche 7 février 2010 au Zénith

- Départ à 17 h - 8 places - 25 €.

• Soirée Open Mic spécial All Style → samedi 20 février au Sax à 20 h 30 - Gratuit. Inscriptions avant le 12/02/10.

• 50 Cent (rap) → jeudi 25 février au Zénith

- Départ à 17 h 30 - 8 places - 20 €.

• Thomas Ngijol (one man show) → vendredi 26 février à l'Olympia à 20 h 30 - Départ à 17 h 30 - 8 places - 15 €.

#### SÉJOUR

• Stockholm (Suède) du jeudi 25 février au mardi 2 mars 2010 (4 jours et 3 nuits sur place) - 10 places - Paf 100 € (Comprenant transport, hébergement et petits déjeuners). Inscriptions avant le vendredi 6 février.

#### Inscriptions et renseignements

01 39 22 00 54/01 39 11 45 97

### EN BREF

## GOÛTER DES ANCIENS SUR UN AIR D'ACCORDÉON



La salle Jean-Vilar était presque comble ce mercredi 16 décembre pour le traditionnel goûter des anciens offert par la Ville et le CCAS : 530 convives étaient venus passer un après-midi spectacle animé par l'orchestre "Le pétillon". Au programme, chansons rétro, musette et bal. En préambule de son discours, le maire a rendu hommage à son collègue et ami Gilbert Moncheaux et à trois personnalités du monde associatif disparus cette année - Gerville Gracchus, Liciano Ribeiro et Marcel Mouton - avant de broser un rapide tableau - pessimiste - de la situation actuelle.

Alain Outreman est ensuite revenu sur les actions menées par la municipalité en faveur des aînés : maintien des services à la population, amélioration du maintien à domicile, ateliers santé, lutte contre l'isolement, rencontres intergénérationnelles, voyages organisés et dispositif Vacances seniors. Enfin, le maire a conclu par un appel au bénévolat en direction du soutien scolaire et de l'épicerie sociale. •

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Maelys Amelleau – Evan Billon – Nguitongo Carvalho – Sarah Chiron – Adrien Cossard – Préphina Damba – Elijah Diamanka – Lucile Dignoire – Téó Eberhardt – Mouhammad-Yahia Ferdoussj – Noé Garcia – Lucas Gil – Kris Hoareau – Kaylan Ladislas – Fawzan Lamgardi – Clara Lefebvre – Tigan Maboba Alinoti-Musole – Cléa Noblecourt – Ivan Ondet – Victoria Poulet – Mathilde Rolland – Ramazan Tutin.

### MARIAGES

Frédéric Perez & Virginie Llamas – Franck Brouard & Stéphanie Richard – Frédéric Breschet & Agathe-Marie Monot – Daniel Pincemin & Carmencita Portocarrero Valdivia – Kadjobé Dagan & Charlotte Schulié – John Hurel & Aissatou Aminatou.

### DÉCÈS

Marcel Mouton (73 ans) – Jean-Pierre Boin (52 ans) – Janine Mathon épouse Loire (74 ans) – Jean Traisnel (73 ans) – Antonio Lopes Da Silva (59 ans) – Augusta Lantoine veuve Lobry (84 ans) – Khedoudja Hamadou (65 ans) – Marie-Thérèse Daniel veuve Bonhommeau (66 ans).

### AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

## AFFAIRES GÉNÉRALES RECENSEMENT

Jusqu'au 27 février 2010, et ce à partir du 21 janvier, vous allez peut-être recevoir la visite d'un des 3 agents recenseurs qui vont parcourir la ville ; il s'agit de Mme Giffard, Mme Maurouard et Mlle Raynal. Madame Salagnac sera la coordonnateur INSEE, elle sera joignable en Mairie, au service des Affaires générales.



Mme Giffard



Mme Maurouard



Mlle Raynal



Mme Salagnac

L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire ; il va déposer à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement ; il peut vous aider à remplir ces formulaires qu'il récupèrera une fois remplis.

Depuis 2004, dans les communes de plus de 10000 habitants, la collecte des données se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population, dispersé dans l'ensemble de la ville. Les résultats du recensement sont calculés après cinq ans à partir d'un échantillon de 40% de la population. Participer au recensement est un acte civique obligatoire (loi de juin 1951). Toutes les réponses sont absolument confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Affaires générales, 01 39 79 64 08.

## ASSOCIATION

### DÉCOUVREZ LE TEXAS HOLD'EM

Une nouvelle association vient de voir le jour à Achères :



Club Poker 78.

Initiation, perfectionnement, tournois, le club est ouvert à tout public à partir de 18 ans.

Les réunions ont lieu salle Biraud (60, rue Georges-Bourgoin) le lundi de 19 h à 23 h.

Inscription annuelle : 40 €.

#### Contacts et renseignements :

Président : 06 79 95 77 66 ou [leclercda@hotmail.fr](mailto:leclercda@hotmail.fr),

Vice-président : 01 39 22 23 67 ou [ericguilbert@aol.com](mailto:ericguilbert@aol.com)

Trésorier : 06 63 18 04 49 ou [chris.falco@cegetel.net](mailto:chris.falco@cegetel.net).

## COMITÉ DE JUMELAGE

### TIRONS LES ROIS ENSEMBLE !



Samedi 30 janvier 2010, à partir de 20 h 30, le comité de jumelage Achères-Amarante organise une "soirée galette" avec animation musicale (DJ Nelson) salle Boris-Vian. L'entrée est gratuite, uniquement sur réservation au 06 66 81 65 20. Attention le nombre de places est limité !

## VEUVAGE

### L'ASSURANCE RETRAITE IDF REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, l'Assurance retraite Île-de-France s'engage à proposer systématiquement un rendez-vous aux assurés qui la contactent pour une demande de retraite de réversion, quel que soit le mode de contact : téléphone, courrier ou déplacement.

La retraite de réversion peut, sous conditions de mariage et de ressources, être accordée aux personnes âgées d'au moins 55 ans ayant perdu leur conjoint(e) relevant du régime général de la Sécurité sociale.

En savoir plus : 0 821 10 12 14 (0,09 euro la minute).



Magazine d'information locale de la Ville d'Achères **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Alain Outreman **RÉDACTION** : Marc Delbos, Marc Varenne **PHOTOS** : Marc Delbos, Marc Varenne, Marylou Nhari **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Anatome **RÉALISATION** : Nathalie Hiblot **IMPRESSION** : LNI **TIRAGE** : 8500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé





## PREMIÈRE PARTIE

# SOUVENIRS D'UNE ACHÉROISE

**Achéroise depuis pratiquement 85 ans, Hélène Even nous fait revivre ses souvenirs d'enfance, ses parents, sa scolarité, ses emplois et des choses plus intimes. Si la mémoire est sélective et retient souvent des détails, son témoignage évoquera forcément des souvenirs communs ou similaires à nombre d'anciens Achérois.**

**H**élène Even est née en 1922 dans les Côtes-d'Armor, dans la ville de Plussilien, située entre Pontivy et Loudéac. « Originaires de Bretagne, mes parents sont arrivés à Achères en 1925, quand j'avais 2 ans ½ et mon frère 6 mois, pour travailler à la ferme du Picquenard. Mon père travaillait à la vacherie. C'était très fatiguant car il commençait tous les jours à 2 heures du matin. Mais ça n'a pas duré, il a fait une furonculose très grave. En effet, il avait fait la guerre de 1914 et il avait été prisonnier pendant 4 ans en Allemagne, en Westphalie. On est parti ensuite 16 mois à la ferme de Fromainville.

À la ferme du Picquenard, le camion aux pneus pleins partait tous les soirs aux Halles pour livrer les légumes récoltés dans la journée. Ceux qui n'avaient pas de camion y allaient en charrette tirées par des chevaux. Elles étaient tellement chargées qu'il fallait 3 chevaux pour monter la côte en direction de Paris par Saint-Germain-en-Laye. Et une fois la côte passée, 2 chevaux finissaient le chemin jusqu'aux Halles tandis que le troisième, habitué, retournait à la ferme tout seul !

Le lait était traité tous les jours et M. Siroine, de Poissy, venait le chercher dans des bidons. L'été, il y avait des saisonniers qui venaient de Bretagne (ou d'ailleurs) pour travailler au ramassage des haricots, poireaux, carottes ou céleris. Ils étaient payés au kilo. En 1929, de retour à Achères, à la ferme du Picquenard, mon père a travaillé dans l'irrigation et ma mère dans le tri des légumes. Les champs du côté de la rue Georges-Bourgoin ou en bord de route étaient privés, certains appartenaient au père Maurice Mollet, et ceux du côté du stade étaient la propriété de la ferme du Picquenard donc de la ville de Paris. Marc Morizet a récupéré d'autres terrains de la Ville de Paris en 1933, jusqu'à ce que Ford (aujourd'hui Peugeot SA) en achète également. Parfois, il nous arrivait de travailler dans d'autres fermes à la journée, comme par exemple cueillir des haricots verts à la Ferme de la Garenne qui était tenue par un frère de M. Morizet. Après les grèves de 1936, mon père a travaillé aux champs de course d'Achères, près de la gare.

Du temps où nous habitons à Fromainville, nous allions tous les jours à l'école à Herblay, en traversant la Seine en barque ! On partait de la ferme des Noyers par les rigoles jusqu'aux

jardins de la ville. Et de l'autre côté, à Herblay, il y avait un café avec un perroquet, qui, dès qu'il nous voyait, appelait le passeur pour venir nous chercher. On était bien une dizaine d'enfants à embarquer de la ferme des Noyers pour traverser la Seine.

Ma mère a refusé qu'on continue à aller à l'école comme ça tous les jours, voyant que mon frère devrait faire pareil. Mes parents sont donc revenus à Achères, vers 1929, au 83 avenue de Poissy où il y a maintenant la cité Pablo-Picasso. Nous sommes restés 25 ans dans cette maison qui appartenait à M. Besse, le cordonnier. Puis elle a été vendue à des Alsaciens qui nous ont fait partir, et on a atterri au 92 avenue de Poissy où nous avons habité 38 ans. À Achères, je suis allée à l'école, en bas, à côté de l'ancienne mairie, face à l'église, avec Mlle Bondu. Puis j'ai fréquenté Jules-Ferry où on était séparé des garçons par un simple mur. Mais on correspondait quand même par la porte par laquelle je faisais passer des petits papiers à mon fiancé, René Quérareau. Il habitait rue Deschamps-Guérin. Il a été porté disparu dans le sous-marin Bretagne à Mers-El-Kebir lors des bombardements anglais. Il avait 20 ans et moi 18 et on s'écrivait. Après sa disparition, j'ai connu sa famille et ses deux sœurs."



La vacherie



Eva DT, la créatrice d'Exils, entourée de Machita Doucouré, danseuse et chorégraphe du spectacle, et Séverine Lecœuvre, professeur de danse contemporaine au CCCA.

Eva DT

## QUAND LES TALENTS S'ADDITIONNENT...

**Il aura fallu deux ans pour que le projet d'Eva DT, artiste mantaise, prenne corps et devienne un spectacle qui sera joué au Sax le 5 février prochain. Intitulé "Exils", cette création, basée sur l'histoire personnelle de l'auteur, mélange slam, musique, danse hip hop et images.**

Ce spectacle qu'elle a écrit et mis en scène est dans la droite ligne de son parcours artistique, de ses engagements, de sa personnalité. « Cette production englobe tout ce que j'aime », révèle la slameuse. Installée dans le Mantois, cette Parisienne a su qu'elle serait artiste très jeune par le biais de l'écriture. Après des études scientifiques et littéraires, elle apprend le métier de réalisatrice de films aux États-Unis. Elle devient institutrice durant 10 ans avant de découvrir le slam lors de sa 1<sup>re</sup> scène au printemps 2004. Cette même année, elle initie la création de l'association Ramdam Slam (Mantes-la-Jolie) pour favoriser ce moyen d'expression. Depuis 2006, l'association, qui prône la mixité sociale, culturelle et artistique, emmène chaque année 10 ados de Mantes au festival d'Avignon. L'association s'est aussi investie dans le projet de réussite éducative de Mantes via des

ateliers d'écriture. Autre événement annuel d'importance : le Grand Slam Jeunesse-IdF, une scène dédiée aux jeunes slameurs franciliens qui est un lieu de rencontres pour tous les acteurs du slam. Après son premier album "Grave ta trace" (2006), entre ballade, funk et blues, elle enregistre en 2008 "Femme-Homme" imprégné de blues malien métissé de violon tzigane. Artiste engagée, Eva DT dénonce les violences contre les femmes, l'intolérance, les discriminations.

Depuis 3 ans, Eva anime des ateliers slam à Achères (classes de Segpa) financés par le Sax. C'est donc tout naturellement qu'elle a présenté son projet à la structure achéroise qui l'a immédiatement suivie. « Je suis très reconnaissante au Sax, un partenaire conséquent, fidèle et généreux, qui nous a donné les moyens de monter le spectacle. » "Exils" mélange l'histoire personnelle d'une famille d'exilés

et leurs descendants et une réflexion générale sur les exils passés et actuels, incluant une approche de l'immigration en France. « La thématique de l'exil est différente de celle de l'immigration : l'exil est toujours contraint et définitif, il y a une notion d'urgence, une question de vie et de mort, défend l'artiste d'origine slave. Je porte en moi ce déracinement, c'est ce qui m'a construite. J'ai grandi dans la langue française mais je ressens les émotions différemment, comme issues d'ailleurs. » Blues africain et traditionnels tziganes, danse hip-hop et danse africaine, images d'archives et images oniriques (filmées par Eva DT), lumières d'hiver et lumières de printemps... le spectacle est une rencontre pleine d'émotion et un appel à la tolérance. « Ce qui caractérise cette création c'est l'ouverture aux autres, la rencontre d'artistes, le mélange, explique Eva DT. Chacun des participants apporte sa compétence, sa sensibilité. » Écrite par le guitariste compositeur Abdoulaye Traoré, la musique est une rencontre entre le blues malien à coloration andalouse et les sonorités tziganes produites par la violoniste Catherine Masson. Pour la partie chorégraphique, le Sax a proposé d'utiliser les studios de danse du Centre culturel. C'est ainsi que sur le morceau central "Terre-Mère", un rap composé par Tigens (Authentik 78), cinq danseuses du cours de Séverine Lecœuvre ont répété sous la houlette de Machita Doucouré, danseuse hip hop et chorégraphe du spectacle (résidence de 6 jours et cours au CCCA). Chez les danseuses, c'est l'unanimité : « C'est une vraie rencontre à tous les niveaux », reconnaît Machita tandis que Séverine se félicite de cette « passerelle pros-amateurs importante et plutôt rare ».

Le spectacle sera mis en lumière par Christophe Guillermet, éclairagiste et vidéaste aux nombreuses participations dans le spectacle vivant.

L'ensemble des artistes sera en résidence de création d'une semaine au Sax début janvier pour les ultimes répétitions avant la représentation du 5 février 2010. D'autres dates suivront, notamment St-Germain-en-Laye (La Clef) et Magny-les-Hameaux (L'estaminet).

Info + [www.evadt.fr](http://www.evadt.fr) et [www.ramdamslam.fr](http://www.ramdamslam.fr)